

Le durable **Les enjeux sémiotiques de l'aspectualité**

Denis BERTRAND



Colloque Albi Médiations Sémiotiques – Actes

Collection Actes

Formes de vie et modes d'existence 'durables'

sous la direction de
Alessandro Zinna & Ivan Darrault-Harris

Editeur : CAMS/O

Direction : Alessandro Zinna

Collection Actes : Formes de vie et modes d'existence durables

1^{re} édition électronique : mars 2017

ISBN 979-10-96436-00-2

Résumé. La réflexion sur l'aspectualité, sur les modes d'existence et sur les formes de vie dessine quelques traits dominants de la sémiotique contemporaine. Dans ce contexte, l'aspect se présente comme un concept éclairateur de la modernité: nouveauté, durabilité, déclinisme, immédiateté, etc. On puise dans les domaines médiatique et politique pour appréhender cette prégnance conceptuelle. En interrogeant les raisons d'un tel paradigme aspectuel et en cherchant à en mesurer les enjeux, on s'intéresse particulièrement aux stratégies tensives du durable touchant la relation entre durée et instantanéité, l'élasticité du duratif, les rapports entre durée, prospective et rétrospective, et surtout les processus d'axiologisation du durable. La réflexion sur le concept de durabilité et sur ses modes d'inscription discursive conduit à la formation d'une véritable idéologie aspectuelle. Celle-ci repose sur la narrativisation de l'éthique. Le paradoxe de cette narrativisation est mis en perspective à travers deux formes historiques de narrativisation des valeurs morales: le toucher des écrouelles des rois de France et d'Angleterre, et surtout le dispositif des indulgences dans la tradition catholique. Un parallélisme surgit alors entre le marché des indulgences et celui du CO₂ tel que défini par le Protocole de Kyoto. Ce rapprochement nous permet de situer l'apport original de la sémiotique dans un domaine profondément étudié par d'autres disciplines dans le champ des sciences sociales et humaines.

ASPECTUALITÉ, DURABLE, NARRATIVITÉ, ÉTHIQUE, INDULGENCES, MARCHÉ DU CO₂

Denis Bertrand est professeur à l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et à l'École de la Communication de Sciences Po-Paris. Il co-dirige le Séminaire de sémiotique de Paris. Il est président de l'Association Française de Sémiotique. Ses travaux explorent les domaines de la littérature, du social, du médiatique et du politique, ainsi que du visuel. Il travaille également sur les relations entre sémiotique et rhétorique. Il intervient régulièrement dans les médias (Public Sénat, France 5). Il a publié plus de 150 articles, co-dirigé plusieurs ouvrages (notamment : *Régimes sémiotiques de la temporalité*, PUF, 2006 ; *La transversalité du sens*, PUV, 2007 ; *La négation, le négatif, la négativité*, Actes sémiotiques, en ligne, 2014) et écrit *L'espace et le sens*, 1993 ; *Parler pour convaincre. Rhétorique et discours*, Gallimard, 1999 ; *Précis de sémiotique littéraire*, Nathan, 2000 ; *Parler Pour gagner. Sémiotique des discours de la Présidentielle 2007*, Presses de Sciences Po, 2007.

Pour citer cet article :

Bertrand, Denis, « Le durable : Les enjeux sémiotiques de l'aspectualité », in Zinna A. et Darrault-Harris I. (éds), *Formes de vie et modes d'existence 'durables'*, Collection Actes, Toulouse, Éditions CAMS/O, p. 3-23, [En ligne] : <http://mediationsemiotiques.com/ca_9452>.

Le durable

Les enjeux sémiotiques de l'aspectualité

Denis BERTRAND

(Université Paris 8 — Vincennes – Saint-Denis)

En lieu et place du qualificatif « durable », les anglophones disent « sustainable », terme que la plupart des pays ont transposé dans leur propre langue. Les écologistes français, pour des raisons certainement fondées, ont traduit le « sustainable » anglais par « durable » et ont fait la fortune de l'expression « développement durable ». La différence entre les deux termes, au regard du sémioticien, est loin d'être négligeable. « Sustainable development (SD) » se définit comme le « processus qui permet la rencontre des objectifs de développement humain avec la capacité des systèmes naturels à maintenir la fourniture des ressources et des services de l'écosystème dont dépendent l'économie et la société »¹. Sustainable, soutenable, supportable, a pour centre de gravité la modalité, celle du /pouvoir être/ (supporté). Le durable exprime lui aussi une modalité : ce qui a le pouvoir de durer. Mais les deux notions divergent, offrant d'un même objet une saisie profondément différente, et proposant, pourrait-on dire aujourd'hui en sémiotique, deux « formes de vie » distinctes. Tout d'abord, pour être exact, on peut observer que sustainable est structuré par une double modalité, celle qui s'impose dans le suffixe -able (le pouvoir être) et celle qui se trouve dans le noyau sémantique du verbe « supporter », lequel implique également le pouvoir faire qu'il envisage – de manière tensive – en relation avec ses limites. Sur cette base modale, on peut observer que sustainable projette simultanément deux horizons actantiels liés l'un à l'autre de manière indissociable², en actualisant deux sémèmes dif-

férents: la visée actantielle de l'acteur humain, d'un côté – ce qu'il peut soutenir au sens d'assumer – et celle de l'acteur « monde », de l'autre – ce qu'il peut soutenir au sens de supporter comme charge. L'important est que les deux actants se trouvent en position d'équivalence. On lit ainsi, dans l'article déjà cité: « Le développement soutenable associe étroitement la préoccupation touchant la tolérance des systèmes naturels et les défis sociaux, politiques et économiques auxquels l'humanité fait face » (nous soulignons). L'adjectif implique du même coup le récit d'une interaction entre l'homme et le monde, variable selon les contextes, ajustable selon les circonstances; et son dispositif modal suggère que la séparation, actantielle et axiologique, entre homme et monde, entre culture et nature, se trouve en quelque sorte gommée. Ce qui est focalisé, c'est bien la relation entre les deux.

Il n'en va pas de même avec *durable*. Ici, sur le plan actantiel, seul le monde est explicitement impliqué: c'est à lui, et à lui seul, qu'il revient de durer. L'autre actant, l'homme, est implicite. Situé en quelque sorte au second plan, celui-ci reçoit la modalité, les pouvoir et devoir faire présupposés pour que le *durable* se réalise. Par le même effet de rétroaction sémantique, on peut ajouter que le *durable* projette sur le sujet un état passionnel, qui est de l'ordre de la rassurance: le durable repousse une menace, il reporte de manière indéfinie le seuil de ce qui serait le non durable, c'est-à-dire la rupture, la fin, la mort. Mais c'est surtout cette notion de *durée*, absente de l'expression en anglais, qui attire notre attention. Elle constitue en effet une marque aspectuelle. Dans le paradigme classique des valeurs de l'aspect, le duratif se définit par opposition au ponctuel, comme le non accompli et l'imperfectif par opposition à l'accompli et au perfectif.

Ces observations liminaires indiquent l'orientation générale de notre propos. Il porte sur ce que nous appellerons une « idéologie aspectuelle », à travers la proposition du *durable comme forme de vie*. Il s'agira alors de montrer comment le durable met en cohérence et soumet à son ordre aspectuel les autres dimensions du sens. Les formes du récit, de la perception et de la sensibilité deviennent congruentes avec le durable pour former une expérience globale de signification, une forme de vie condensée dans l'expression « développement durable ». En d'autres termes, sous la houlette d'un trait aspectuel – celui du duratif –, les divers constituants modaux, narratifs, passionnels et sensoriels prennent le même pli pour former une expérience globale de signification, collectivement partagée. Il faut ajouter, mais cela est compris dans le narratif, le jeu des modes de présence. En effet, le durable, par son énoncé même, actualise le poten-

tiel. Ce potentiel, c'est le discontinu, la menace d'une rupture prête à survenir, l'imminence d'un mal absolu. Sur le fond de cette menace émerge le durable, promesse du continu, espérance du bien-être maintenu. Comme on le voit, ce mode de présence dramatise sensiblement l'expression, à la différence de *sustainable*, puisque c'est ici la catastrophe qui se profile à l'horizon³ appelant son contre-programme, le « principe de précaution ».

Mais ce qui nous retiendra surtout, c'est l'expression « idéologie aspectuelle » et ce qu'elle implique. En quoi l'aspect, phénomène purement sémantique, peut-il devenir objet idéologique ? Pour répondre à cette question, nous nous interrogerons sur un phénomène particulier de narrativisation des valeurs éthiques. Traditionnellement, les visées éthiques du récit (le bien, la justice, le bonheur, etc.) lui sont extérieures, elles constituent son horizon social, l'effet pragmatique qu'on en attend par delà la lecture. C'est sa classique portée didactique. Or, on découvre ici que ces visées éthiques sont internes au discours et deviennent en elles-mêmes objet et enjeu. Paradoxe qui n'est peut-être pas si inattendu que cela, comme nous le verrons à partir d'une étude de cas.

1. Un paradigme aspectuel

Il n'est pas nouveau qu'une valeur aspectuelle soit érigée en valeur d'absolu. L'éternité *post mortem* promise aux croyants est également d'ordre aspectuel, de même que le « paradis sur terre » pour une certaine vulgate matérialiste stéréotypée. Les indulgences qui abrègent la durée du séjour au Purgatoire ont aussi un caractère aspectuel. Mais le durable c'est autre chose, c'est une aspectualité modeste.

Marquons un arrêt pour souligner la montée en puissance de l'aspectualité dans la théorie sémiotique. D'abord limité en grammaire à un phénomène d'ordre phrastique rattaché au prédicat verbal, l'aspect *met en perspective*⁴. Il implique un point de vue sur le procès que le prédicat exprime: accompli ou non accompli, ponctuel ou duratif, inchoatif, itératif ou terminatif, etc. Or, son champ s'est progressivement étendu. Une étape importante de cette extension a été la publication en 1991, sous la direction de Jacques Fontanille, du livre collectif *Le discours aspectualisé*. L'avant-propos indique que son objectif est « d'examiner à quelles conditions on peut passer d'une conception phrastique et linguistique de l'aspect à une théorie de l'aspectualisation discursive en sémiotique »⁵. Cette extension est examinée à travers une série de confrontations théoriques: entre l'aspectualité et le problème du continu, du discontinu et du dis-

cret, entre l'accompli et le perfectif, entre la perception et la temporalité, etc. Mais les considérations formelles, nécessaires pour fixer les paramètres aptes à saisir le procès aspectualisé à l'échelle du discours, masquent l'enjeu essentiel, à savoir la capacité de l'aspect à accueillir des valeurs. Cette ouverture axiologique affleure cependant: l'épistémologie aspectuelle, écrivent les directeurs de l'ouvrage, « débouche sur une éthique et une esthétique. Devenues mesurables, les formes aspectuelles peuvent être évaluées »⁶. C'est ainsi que Diana Luz Pessoa de Barros observe avec justesse que les variantes aspectuelles peuvent engendrer « déception » ou « satisfaction », « méfiance et affliction » ou « assurance et soulagement »⁷. Plus tard, dans *De l'imperfection* (1987), Algirdas Julien Greimas analysera l'événement esthétique à travers une série de séquences aspectualisées: l'« attente attendue de l'inattendu »⁸, qu'il s'agisse d'un éblouissement soudain ou d'un « inattendu presque imperceptible »... tous deux s'opposant à la redondance de la quotidienneté: celle-ci est rapportée à l'itérativité qui « risque, écrit Greimas, de devenir la dimension aspectuelle dominante de la vie »⁹. Mais c'est surtout Claude Zilberberg qui a reconnu cette montée en puissance de l'aspectualité dans la théorie du sens. Il écrit, au début de ses *Éléments de grammaire tensive*: « La sémiotique a été amenée, en discordance avec ses choix initiaux, à reconnaître à l'aspect une portée insigne, bien au delà de son application au procès: (...) l'aspect est l'analyse du devenir ascendant ou descendant d'une intensité »¹⁰. Et il en tire les conséquences dans l'élaboration de son « point de vue tensif » sur le sens.

Or, cette aspectualité prend aujourd'hui la forme d'un véritable paradigme qui, au cœur de l'idéologie contemporaine, envahit les pratiques et les discours¹¹. Il est frappant de constater combien les grandes valeurs aspectuelles occupent le devant de la scène: l'inchoatif avec la promotion fébrile de la *Nouveauté* à tout moment et en toutes choses, l'itératif avec la *Viralité* Internet, le terminatif avec le *Déclinisme* qui, en raison de son insistance transéculaire, comporte aussi l'aspect itératif,... et, bien évidemment, le duratif avec le *Durable*. Cet ensemble s'organise bien en un paradigme: sur cet axe de la sélection, les chantres médiatiques, les acteurs économiques et aussi bien les gens ordinaires rivés à leurs écrans, choisissent leur camp aspectuel.

La nouveauté, analysée par Claude Zilberberg, relève de l'impératif tonique. Elle est créatrice d'événement. Elle est supposée anéantir l'usure et s'emploie à la prévenir. Du même coup, l'inchoatif a partie liée avec le terminatif qui s'inscrit dans la nouveauté elle-même: c'est l'« obsolescence programmée » des objets techniques, à court ou moyen terme, comme

celle des disques durs externes de nos ordinateurs... supposés pourtant recueillir une mémoire de longue durée.

L'itératif. Erik Bertin, dans le cadre d'une analyse globale de la communication contemporaine via l'informatique, s'est intéressé particulièrement aux « *Mêmes*, produits numériques viraux »¹². Il a mis en évidence les propriétés de ce genre inédit, pur engendrement de la culture *Geek*¹³, à travers ce qu'il a appelé « le vertige de la répétition » : répétition gratuite d'un même motif, dérisoire et ludique, répétition indéfinie et non terminative. Dans le *même*, la répétition affecte l'énoncé lui-même et l'ordre de ses variations, avec des effets de rimes (gestuelle, sonore, plastique) et plus profondément des phénomènes de fascination compulsive, d'envoûtement et d'enrôlement de l'énonciataire (comme un « appel à entrer dans la danse », selon l'expression d'E. Bertin). Les *mêmes* sont emblématiques de cette propension itérative, avec l'effet hypnotique qu'ils génèrent... On pourrait y voir un effet particulier de la référentialisation (interne, opposable à la référencement), qui procède par convocation d'une même figure dans des contextes différents, imposant la consistance du langage en lui-même et créant des effets de familiarité, de rassurance et de confort mental jusqu'à l'hypnose. C'est ainsi, entre autres, que l'aspect itératif s'impose sur le Net.

Le *terminatif* est amplement développé par les propos déclinistes de certains essayistes, chroniqueurs ou éditorialistes. La figure-type en est, en France, Eric Zemmour. Il joue le rôle du Cassandre professionnel, sombre et jubilatoire. Dans son discours, le terminatif affecte toutes les dimensions de la vie sociale, culturelle, économique, politique, sur lesquels il opère comme un filtre de lecture en y surimposant l'apparente cohérence de son pli isotopant. La fonction de l'aspect est déterminante, il se dilate en configurations diverses, il devient un espace passionnel articulé, variant selon les simulacres qu'il génère. Car le motif du déclin en France n'est pas nouveau : comme l'ont montré les historiens, il y est présent depuis le XVIII^e siècle, à la manière d'une petite pathologie nationale. Mais ce qui est nouveau, c'est son inscription dans le paradigme aspectuel global qu'il invite du même coup à interroger.

2. Logique du durable et catastrophe

Ce paradigme a pour propriété centrale de placer l'observateur au cœur des processus, dans le flux de la processualité elle-même, aveugle aux origines présumées comme aux finalités visées. L'univers axiologique

aspectuel serait celui d'un *telos* affaibli: on ne sait pas où on va mais on est dedans. Quelques observations sur le durable le confirment.

Le durable comporte une double projection vers l'avenir, par son sémantisme temporel d'une part, par la modalité projective du /pouvoir être/ d'autre part. Il y a là un trait d'insistance qui produit un effet de contre-discours, presque sur le mode d'une antiphrase: le durable cherche à conjurer ce qui le nie, et du même coup fait apparaître sa *face négative*. Il est contre-argumentatif. Il se dresse comme l'opposant d'un événement qui menace, et que, du même coup, il actualise. Dans le jeu des intensités qui se conjuguent, l'événement conjuré est polarisé à l'extrême: c'est la catastrophe.

Hanté par le discontinu et par ses seuils de rupture, le durable comporte donc, en creux, l'imminence de la catastrophe. Nous renvoyons ici aux analyses de Jean-Pierre Dupuy. Le titre de son ouvrage, déjà cité¹⁴, condense le récit d'une fin annoncée. Le *principe de précaution* est l'inscription dans la loi de cette imminence. La précaution présuppose le risque, elle l'inscrit dans sa temporalité d'anticipation, elle postule la menace comme certaine. Ce principe est par ailleurs la traduction, en termes de programme d'usage, de ce qu'est le durable en termes de programme de base. Autour du durable se met ainsi en place un régime narratif dont le principe de précaution est la pierre angulaire. C'est ce que montre clairement le statut sémiotique des trois dimensions de la précaution que nous reformulons et que nous condensons à partir des propositions de J.-P. Dupuy: le « risque zéro », le « scénario du pire », le « renversement de la charge de la preuve »¹⁵.

La première, le *risque zéro*, indique la visée du schème narratif: le risque zéro est l'objectif, le point de fuite, la finalité ultime. Mais il est bien entendu fictif: il n'existe pas ou reste inatteignable. Il fonctionne comme un artefact utopique. La deuxième dimension, le *scénario du pire*, forme la trame du récit de précaution, la justifiant et en donnant la mesure. Mais l'expression reste sémantiquement floue: quels sont les seuils du pire ? On peut les appréhender de manière inchoative: en quel point commencent-ils exactement ? Dupuy les envisage de manière terminative: « Jusqu'où le pessimisme peut-il raisonnablement aller ? » Cette séquence programmatique se nie elle-même comme récit au profit d'une autre fonction, celle d'un artifice rhétorique. Elle doit être comprise, selon l'auteur, moins comme prévision du possible que comme « hypothèse conditionnelle » dans une délibération qui doit aboutir à une conduite¹⁶. La troisième dimension enfin, le *renversement de la charge de la preuve*, concerne les acteurs et leurs rôles réciproques. Il revient au producteur innovateur de prouver l'innocuité de son produit et non pas aux victimes éventuelles de

prouver sa nocivité. Mais on constate une asymétrie entre les deux positions : pour prouver la nocivité, il suffit d'une victime ; mais pour prouver l'innocuité, il faut un nombre infini d'expériences sur la base d'un quantificateur universel : « quel que soit le contexte x, le produit considéré n'est pas nocif »¹⁷. L'opération est impossible et le principe du renversement de la charge de la preuve n'opère pas. Ainsi, la durabilité s'articule, à travers le principe de précaution, en sous-séquences narratives dont chacune tend, d'une manière qui lui est propre, à contredire l'horizon continu d'*absence d'événements* qu'il vise.

Il faudrait ajouter d'autres dimensions, issues notamment des travaux du philosophe allemand Hans Jonas¹⁸. Celui-ci théorise « l'heuristique de la peur », qui consiste à valoriser le plan passionnel en « donn[ant] plus de poids à la menace qu'à la promesse ». Il énonce alors le « Principe Responsabilité » sur le plan moral qui consiste à considérer qu'en envisageant l'ensemble des conséquences liées à l'emploi d'une technologie, il convient de décider en fonction de l'hypothèse la plus pessimiste, aussi improbable soit-elle (« *in dubio pro malo* »). L'heuristique de la peur intègre une réflexion sur la transmission en s'adressant aux non-encore vivants : elle consiste en effet à « transférer le souci de sa propre conservation sur les générations futures, en remplaçant le mal éprouvé par le mal imaginé »¹⁹. Nous pourrions également prolonger ce rapide panorama d'éthicisation du durable en prenant en compte d'autres problématiques qui lui sont corrélées : celle des modes d'existence avec notamment les mécanismes fascinants d'actualisation du virtuel²⁰ et de sa normalisation lorsqu'il entre dans le réel ; ou celle de la quantification éthique, avec la « bonne mesure » opposable à l'excès et au manque autour de l'ancienne notion aristotélicienne de médiété. Tout cet ensemble contribue à instituer une forme de vie, celle d'un duratif qui ne connaît ni commencement ni fin. Cette forme de vie trouverait l'expression de sa valeur-but autotélique dans la célèbre formule de Paul Eluard : « Le dur désir de durer ».

Ce que révèle cette construction idéologique du durable, c'est que sa visée éthique se trouve en quelque sorte internalisée : le *telos* n'apparaît pas comme une finalité extérieure – le bonheur, la justice, la vérité – mais il se trouve au contraire à l'intérieur du processus, dans son milieu même. C'est la narrativisation de la conscience morale.

2.1 *La narrativisation de la conscience morale*

En réfléchissant aux relations entre éthique et pratique lors d'un séminaire en 2008²¹, nous nous étions interrogé sur le statut de la narrativité au cœur même de l'exigence éthique. Un des apports de ce séminaire

avait été d'examiner les modes de dépassement du sens de l'action dans une « finalité éthique » et cela, dans deux directions possibles: soit du côté de l'idéalité des valeurs-but, soit du côté de l'altérité des valeurs-pour-l'autre. Dans les deux cas, l'« éthicité » émanant d'un objet s'en détache et constitue un horizon immatériel. Elle forme peut-être la valeur immatérielle par excellence, celle qui déborde les objets et les actes en les inscrivant entre leur source et leur finalité ultimes: c'est ce qui s'exprime dans des termes tels que « transcendance », « spiritualité », « salut »... Du même coup, le sens éthique – dans son aspect téléologique tout du moins – échappe aux relations internes à la syntaxe sémio-narrative dont il constitue pourtant l'horizon. Dans ce sens, on parle alors d'« horizon éthique ».

Or, la crise environnementale liée au réchauffement planétaire global, les impératifs de valeurs et de responsabilité qu'elle met en jeu, les modes d'action collectifs qu'elle appelle et dont la codification juridique et législative se négocie (Protocole de Kyoto de décembre 1997 et ses prolongements jusqu'au COP 21 de Paris en novembre-décembre 2015), conduisent à interroger d'une manière nouvelle ce statut particulier du sens éthique. Cette interrogation fondamentale a pris la forme d'un champ de recherche philosophique spécifique: « l'éthique de l'environnement ». Une des implications de cette situation nouvelle est, selon nous, de modifier sensiblement le statut sémiotique du sens éthique. Notre hypothèse est que l'éthique réintègre la syntaxe des transferts de valeurs inscrits dans les objets, qu'elle devient elle-même objet et donc objet de valeur, soumis, dans le champ polémique-contractuel de la narrativité, à toutes les manipulations actantielles des interactions effectives.

On peut facilement constater ce phénomène avec l'introduction de l'éthique dans les circuits économiques. Elle y devient un instrument de valorisation et même une valeur marchande. Ainsi, sur la carte de présentation d'un cabinet d'Avocats à la Cour, à Paris, on peut lire: « *Depuis sa création, le cabinet PLM et Associés s'est résolument engagé sur la voie du développement durable, notamment par la maîtrise de son empreinte écologique, le choix de ses fournisseurs et la compensation carbone de son activité* ». Par ailleurs, le commerce éthique se déploie et se subdivise en spécialités. Mais à un niveau de politique internationale, on constate également le phénomène, de manière plus sensible, plus générale et plus structurante, dans la problématique des quotas de ces « émissions anthropiques agrégées, exprimées en équivalent-dioxyde de carbone, – le fameux CO₂ – des gaz à effet de serre » (Protocole de Kyoto), par laquelle se négocie, s'achète et se revend, le droit à polluer – le droit, en termes éthiques

partagés, à faire ce qu'on sait être mal. On comprend qu'une telle interaction légale fait perdre à la dimension éthique son statut de qualificatif pur, son statut d'intangible qui relevait du « non négociable », pour entrer précisément dans le champ quantifié du négoce. Cette problématique rejoint ce que Pierluigi Basso a appelé « la sémiotique des intangibles » qui fait entrer en jeu dans la « nouvelle économie » la « négociation des valeurs immatérielles ».

Un tel glissement sémiotique nous semble à l'origine de la transformation de l'aspectualité en idéologie. Il s'agit d'interroger les modes de narrativisation des valeurs morales qui sont par principe supposées lui échapper. Elles lui échappent, rappelons-le, car elles transcendent cette narrativisation sous la forme d'un *telos* identifié et nommé (le « bonheur » par exemple) ou bien sous celle d'une signification attribuée à rebours, dans les présuppositions de la schématisation narrative et du « sens de la vie » qu'elle est supposée restituer. Cette narrativisation concerne la manière dont des entités jusque là étrangères à ce statut deviennent des actants à part entière, impliquant la formation de nouveaux sujets, des « sujets de considération morale » que rien ne destinait à ce sort, et dont on peut se demander dans quels modes de scénarisation ils sont mis en jeu... Une rivière polluée peut porter plainte ; Raúl Dorra a médité sur le cas d'un orang-outang qui a pu, en raison de la maltraitance dont il avait été victime, bénéficier d'un *habeas corpus*²².

Or, il nous est apparu que le phénomène n'était peut-être pas si nouveau que cela. Il s'inscrivait plutôt dans un vaste ensemble de configurations socio-discursives et éthico-pragmatiques qui ont, en d'autres temps et souvent sur une très longue durée, opéré dans notre culture en manifestant des propriétés du même type : à savoir la réinscription dans l'ordre narratif, thématique et figuratif du discours d'un horizon axiologique qui, parce qu'il avait le statut de visée intangible, ne pouvait en principe s'intégrer en lui-même à ses formants. Nous avons choisi deux exemples de ce phénomène, en espérant que leur analyse succincte pourra éclairer la narrativisation des valeurs éthico-morales induites par les formes de vie et les modes d'existence durables.

Le premier exemple est celui du pouvoir thaumaturgique des rois de France et d'Angleterre du XI^e au XIX^e siècle, attestant leur caractère sacré. Il s'agit de la croyance selon laquelle le célèbre « toucher des écrouelles » par la main du roi avait une puissance miraculeusement guérissante sur les scrofuleux. Nous faisons ici référence à l'ouvrage de Marc Bloch, *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, publié en

1923²³. Le second exemple portera sur la question du négoce des indulgences, l'achat du pardon des péchés, au service d'une existence durable *post mortem*... On sait que sa discussion fut, à partir de deux courts textes de Martin Luther²⁴, l'un des événements décisifs qui a donné son élan à la Réforme au début du XVI^e siècle. L'indulgence existait dans l'Eglise depuis le XI^e siècle et, en dépit de la critique luthérienne, son commerce s'est maintenu dans les pratiques catholiques jusqu'au milieu du XX^e siècle (en Bretagne tout du moins, à notre connaissance). Voilà la question: le statut narratif de l'éthique à propos du réchauffement planétaire, tel qu'il s'inscrit dans l'aspectualité du durable, ne rejoindrait-il pas aujourd'hui celui du traitement du péché dans la pratique multi-séculaire des indulgences ?

Dans le contexte qui nous occupe ici, la narrativisation concerne ce phénomène de déplacement et d'internalisation de la « zone de sens » qui constituait la visée ultime de l'ordre narratif du discours, sa motivation et sa justification, et qui devient en elle-même enjeu narratif, revêtue des fonctions modales, actantielles, thématiques et figuratives conformes à son nouveau statut sur la scène d'un récit dont elle est désormais l'objet. C'est le *telos* incarné, le *telos* qui s'est fait chair, en somme.

L'interrogation d'où nous étions parti – quel est le fondement de l'idéologie aspectuelle ? – s'est élargie. A travers la question du toucher des écrouelles et celle des indulgences, puis, dans un troisième temps, celle de l'éthique environnementale et du « durable », il s'agit d'approfondir les implications sémiotiques d'un tel déplacement, et d'interroger concrètement la forme de rationalité impliquée, dans les cas examinés tout du moins. Il nous paraît aujourd'hui tout naturel, ne serait-ce que dans la mémoire culturelle, d'attribuer rétroactivement aux modes de narrativisation antérieurs, comme ceux que nous avons cités, un certain coefficient de naïveté ou d'irrationalité, et cette évaluation croît avec l'extension de la durée et le recul du temps qui nous les fait juger comme des « croyances magiques », des « sornettes pour enfants » ou des « balivernes ».

C'est bien le cas avec le miracle des écrouelles ou avec le marchandage de la grâce par le jeu des indulgences. Le durable qui nous occupe relèverait-il, lui aussi, pour peu qu'on se projette dans le temps, d'un jugement du même ordre ? Ne se fonde-t-il pas de la même manière sur une projection de simulacres qui met la « transcendance », en quelque sorte, à portée de main ? Serait-il au contraire, compte tenu des enjeux de survie collective dont il semble porteur, plus près de la réalité et des choses même ? Quel est donc au juste son statut ? Et que devient celui de l'éthique dans ce nouveau contexte ?²⁵

2.2. *Sacralité, pratique et narrativité: le toucher des écrouelles*

Nous ne ferons que mentionner le premier cas, en raison de son lien indirect avec l'aspectualité du durable. Il est néanmoins éclairant d'un point de vue méthodologique, et par là, de portée plus générale. L'historien Marc Bloch s'attache à la genèse anthropologique de la sacralisation du roi et de son toucher guérisseur, mais il insiste aussi sur l'interprétation d'une telle croyance, surprenante au regard de la rationalité et pour tout dire mystérieuse, si durable en tout cas qu'elle a persisté pendant près de huit siècles (jusqu'à Charles X) ! Il y consacre de longues pages, examinant d'abord les arguments sceptiques anciens, avant de présenter les siens.

Son explication consiste à reconnaître la force des illusions collectives, et à prendre acte de la puissance des simulacres, au sens sémiotique du terme, en revenant à la réalité référentielle – et double – des faits: d'un côté, il n'y a jamais eu de guérison effective mais, de l'autre, la croyance au pouvoir thaumaturgique n'était pas moins réelle. On peut dire, en maintenant notre perspective sémiotique, que l'efficacité de cette croyance tient tout entière à la mise en récit et aux modes de sa complexification narrative. L'historien souligne par exemple l'importance des faits de duplication, triplication et autres multiplications du programme d'action: souvent, le premier toucher ne marchait pas, on ne pouvait espérer être guéri qu'au second toucher, ou à un troisième, ou au suivant (la maladie ayant bien le temps de se guérir toute seule entre-temps). Il montre en deuxième lieu que l'efficacité de cette croyance tient à la sélection des destinataires cibles: tout le monde ne pouvait être guéri, seuls quelques heureux « élus » pouvaient en bénéficier²⁶. L'efficacité peut tenir aussi à des variations de compétence du guérisseur: il y a des jours sans, et des jours avec. Et si le malade se plaint de l'échec, on ne se prive pas de lui dire que c'est lui le coupable, soit par insuffisance modale: la foi lui a fait défaut; soit par inadéquation de l'objet: la maladie n'était pas la bonne. Par ailleurs, une amélioration de l'état du patient suffisait, et elle n'avait pas à être immédiate: le patient devait aussi avoir la vertu d'être patient. Un historien anglais (Fuller) parle à ce propos de « miracle partiel », qui opère par degrés.

Ainsi, complexification des programmes, transfert actantiel de la responsabilité, intensité graduelle du croire, disposition passionnelle initiale, vertu de la patience, consentement à l'imperfection, imprégnation de la logique causale du sacré, efficacité des simulacres, on voit comment le phénomène miraculeux de l'attouchement royal se trouvait en réalité sou-

mis aux régulations sémiotiques de la narrativité et de la logique des passions. C'est l'imaginaire du récit avec ses rôles éthico-modaux et toutes ses variations qui assumait en sous-main l'efficacité pratique de la fonction thaumaturgique assurant, *in fine*, sa crédibilité. Un cas d'efficacité symbolique, sans doute, mais dont les mécanismes sont à chercher dans la « matérialisation » du sens qu'autorise la narrativisation. La cohérence éthique, celle qui fonde l'adhésion collective aux valeurs, se trouve de cette manière internalisée et enchâssée dans l'univers narratif qui en sur-détermine et en valide le fonctionnement. Cette première conclusion nous permet d'envisager à présent, sur les mêmes bases, la mise en relation des indulgences avec l'intelligibilité narrative et les fonctions contractuelles du commerce.

3. Indulgences, commerce, narrativité

La responsabilité et le pardon sont deux configurations essentielles pour une sémiotique de l'éthique. Mais entre les deux, il y a la faute, ou le péché. La « faute » est définie par le *Robert* comme « manquement à la règle morale » ; et le « péché » comme « acte conscient par lequel on contrevient aux lois religieuses, aux volontés divines ». Si la classique distinction, développée par Paul Ricœur, entre la morale, à caractère déontologique, et l'éthique, à caractère téléologique, a sa pertinence, c'est bien dans un contexte comme celui-ci. Comme « manquement » ou « contrevue », faute et péché ont pour socle modal la transgression du devoir et semblent bien relever de la seule morale. Or, les choses ne sont pas aussi simples si on envisage le phénomène des indulgences qui ont affaire simultanément, de leur côté, aux déterminations morales de la transgression et aux visées éthiques du bonheur éternel. De plus, les indulgences font intervenir bien d'autres paramètres axiologiques relevant de domaines apparemment étrangers les uns aux autres, comme l'alliance de l'économie financière, de la « grâce » divine et du « salut » de l'âme.

Sur les liens entre morale et commerce (au sens économique), essentiels dans la pensée de l'indulgence, Paul Valéry écrit ceci, dans ses *Cahiers*:

« Douleur – valeur d'échange.

[...]

Tu souffres, – c'est pour. Tu souffres, donc tu payes. Tu achètes, tu rachètes. Etrange commerce.

La morale naquit donc après le commerce et parmi des peuplades mercantiles. Justice est Balance. [...] Echange de douleur contre plaisir, de sensai-

tion subie / repoussante / contre sensation voulue. Mon acte est payé par l'acte de quelqu'un.

Et il y a des escomptes, des marchés à terme, des lettres de change.

Le christianisme a fait entrer Dieu même dans ce marché. Toute la mythologie – Justice – Talion – Egalité – naît du marchand – l'Etat est le pivot d'une Balance. Dieu aussi. L'Eternité est une chambre de compensation. Cette mythique est implantée au plus intime de nous »²⁷.

Et plus loin, dans les Cahiers toujours :

« Tout est économique en morale et les 2 colonnes du bilan – Mal et Bien, châtement et récompense – opérations au comptant et à terme – Rachats. La morale daterait-elle (dans sa figure traditionnelle et ses symétries) d'après la comptabilité inventée ? – du reste les religions elles-mêmes sont une organisation d'échanges entre Dieu et hommes »²⁸.

Cette double dimension commerciale et narrative est expressément mise en place dans le dispositif des indulgences pour « négociier » l'horizon éthique. L'indulgence n'est donc qu'une illustration particulière des rapports étroits entre morale, narrativité et commerce, autour de cette variable du manque qu'est la « faute ». L'indulgence est une remise de peine. Elle est la remise, partielle ou plénière, par l'Eglise, d'une peine imposée au pénitent, après qu'il a confessé sa faute et reçu l'absolution²⁹.

Il n'est évidemment pas possible d'entrer dans l'analyse détaillée de ce vaste sujet, ni dans la critique qu'a inaugurée Luther à leur propos³⁰. Nous rappellerons seulement, pour suggérer la complexité narrative de la pénitence, que les théologiens la subdivisent en trois segments : la contrition, la confession, la satisfaction³¹. Envisagées selon les modes d'existence, on peut dire que la contrition virtualise la pénitence, que la confession l'actualise et que la satisfaction la réalise. L'indulgence ne dispense ni de la contrition, ni de la confession, mais elle concerne pleinement la satisfaction. Celle-ci désigne les moyens mis en œuvre pour accomplir la parfaite réintégration du pécheur dans la communauté des enfants de Dieu. La satisfaction, nous apprend Luther, est divisée à son tour en trois parties, trois configurations : la prière, le jeûne et l'aumône. La prière relève de la dimension cognitive de la spiritualité (lecture, méditation, écoute de la Parole), le jeûne de sa dimension pragmatique (mortifications, travail pénible, port de vêtements rudes, coucher à la dure) et l'aumône de sa dimension passionnelle (bonnes œuvres dictées par l'amour et la miséricorde envers le prochain). Or, c'est précisément de la satisfaction que l'indulgence dispense, autrement dit, de tout ce qui concerne la réalisation. « Si l'indulgence, écrit Luther, dispensait de toutes ces œuvres en général, il n'y aurait plus *rien de bien* que nous puissions faire »³² : plus de visée éthique !

Cela, c'est pour la dimension qualitative. Mais il y a aussi la dimension quantitative. Celle-ci nous rapproche de notre préoccupation sur la narrativisation. L'indulgence présuppose en effet une règle de quantification qui matérialise les valeurs en jeu et fait de la grâce un objet commercialisable. Pour que le marché spirituel fonctionne, il faut résoudre un problème classique de circulation des objets de valeur: où le pape va-t-il chercher les fragments de grâce qu'il va remettre sous forme d'indulgences aux pénitents qui ont versé l'équivalent sous forme sonnante et trébuchante ? Dans un surplus du magasin. Expliquons-nous.

Il existe un trésor de mérites « surrogatoires » dont seul le pape a le droit de disposer. Ce trésor est constitué des mérites que le Christ et ses saints ont accumulés au cours de leur vie exemplaire, bien au-delà de ce qui était requis. Le principe des indulgences correspond alors à une opération de transfert des valeurs toute simple. Il repose sur l'idée que l'Eglise pouvait remettre des peines aux uns parce que d'autres avaient rendus disponibles les mérites et les fragments de sainteté. Elle disposait de ce surplus et puisait dans son réservoir comme dans « une sorte de compte en banque céleste pour en faire profiter les fidèles moins riches en sainteté »³³. La circulation de la valeur, comme Marcel Mauss le montrera plus tard dans son essai sur le don, est en circuit fermé: on ne peut donner que ce dont on dispose. Loi d'airain de l'économie.

On le voit, une substitution s'est opérée, qui donne une consistance figurative et actantielle à ces intangibles que sont les mérites, la grâce et la sainteté. Ainsi sémiotiquement dotées, ces valeurs immatérielles peuvent entrer comme n'importe quelle autre valeur négociable dans les schèmes narratifs de l'indulgence. Non seulement elles subissent cette métamorphose iconique, mais plus encore elles transforment l'univers des obligations morales (le rachat) et celui de la visée éthique (le salut éternel) en un univers sensible d'objets matérialisés dont l'unité de mesure est l'argent. La narrativisation a opéré.

4. La question environnementale: il y a de l'éthique dans l'air...

Dès le début de l'anthologie des travaux anglo-saxons d'éthique environnementale déjà citée³⁴, la question de principe est posée: les problèmes environnementaux relèvent-ils, à proprement parler, d'une éthique ? Ethique et humanité sont, on le sait, fondamentalement co-extensifs. Seul le sujet humain possède un statut moral autonome, et la nature ne jouit dans cette perspective, au sein de nos cultures et traditionnellement du moins, que d'un statut instrumental dans des programmes d'usage ou

d'un statut d'objet sensible dans des programmes contemplatifs. Peut-on alors promouvoir « la nature au rang de sujet de considération morale », et assumer alors le risque de susciter « des sujets rivaux de l'être humain » ?³⁵, avec toutes les dérives potentielles que cela comporte ? Si on répond à cette question par la négative, on considère que les problèmes doivent n'être résolus que par des régulations juridico-politiques, scientifiquement justifiées, sans rien changer au dispositif actantiel général qui commande les relations d'un couple de plus en plus fermement dénoncé en anthropologie : mise en question de la frontière entre humain et non humain avec, en arrière-plan, critique de la fameuse dichotomie fondatrice, selon la sémiotique greimassienne, de l'axiologie collective : nature / culture.

Si on répond positivement, en revanche, en considérant que la perturbation des grands équilibres planétaires menacent de bloquer les cycles naturels et de dépasser des seuils d'irréversibilité (sustainability), on est alors amené à interroger les principes qui sous-tendent les relations que nous entretenons avec la nature, telles que les traditions religieuse, philosophique, morale et scientifique les ont façonnées. Selon cette perspective, on admet que cette tradition elle-même fait partie du problème. Lorsque Paul Crutzen, prix Nobel, annonce que la terre est entrée dans une nouvelle ère géologique, l'« anthropocène », et que l'espèce humaine est devenue une « force géophysique planétaire »³⁶, il tente un effet d'annonce destiné à ébranler précisément les croyances les mieux assurées concernant l'ordre actantiel enkysté des relations homme-nature.

L'éthique environnementale qui « vise à déterminer les conditions dans lesquelles il est légitime d'étendre la communauté des êtres et des entités à l'endroit desquels les hommes doivent se reconnaître des devoirs »³⁷, s'interroge sur les postulats susceptibles de constituer une éthique en mettant en question ceux à travers lesquels l'éthique que nous connaissons s'est établie : une « méta-éthique » à constituer. Le premier de ces postulats est de considérer que son objet, le monde naturel non humain, est digne de considération morale pour lui-même, et est donc détenteur de droits qui appellent des obligations morales et juridiques. Il en découle des *implications temporelles et aspectuelles* (la visée du futur à long terme : le durable, et la responsabilité devant les générations à venir), des *implications spatiales* (avec les variations d'échelle, depuis l'eau de la douche jusqu'à l'ensemble auto-régulé des écosystèmes et à la biosphère), des *implications concernant l'agir humain* (envisagé quantitativement et qualitativement). Mais surtout, cette démarche invite à une nouvelle lec-

ture méréologique des rapports entre les parties et le tout, dans une approche holiste d'intégration généralisée, à commencer par le lien homme/nature contre l'anthropocentrisme. Cette approche conduit à remettre en question les catégorisations binaires (culture/nature, rationalité/animalité, raison/sentiment, fait/valeur, homme/femme, etc.), lesquelles non seulement imposent un point de vue unifiant par le dualisme catégoriel, mais aussi justifient les représentations admises de la domination à partir des formes élémentaires de la rection: culture > nature, rationalité > animalité, homme > femme, etc.³⁸.

On perçoit les risques de cette « éthique biocentrique » avec les dérives mystiques qui ont pu donner naissance par exemple à une « Église internationale de la Deep Ecology » ou autres « Council of all Beings ». Mais l'hypothèse d'une éthique de la valeur intrinsèque des entités du monde naturel conduit, au-delà de la querelle de l'anthropocentrisme des valeurs, à justifier un nouveau mode de narrativisation des valeurs morales. Ainsi, par exemple, un des auteurs, Paul W. Taylor, défenseur du biocentrisme – oubliant du reste la nature a-biotique –, pose deux schèmes qui tendent à assurer le transfert éthique. Le premier reprend le principe d'entéléchie d'Aristote pour affirmer que tous les organismes vivants sont des *centres téléologiques de vie*, tendus vers l'accomplissement d'un but (se conserver, se reproduire). Ils développent des stratégies adaptatives qui portent en elles-mêmes, comme moyens au service d'une fin, le principe de leur valorisation, à l'instar des êtres humains. La conséquence morale de cette reconnaissance éthique, c'est la capacité pour l'homme de modifier son point de vue et d'adopter celui d'êtres qui lui sont étrangers. Le second schème, issu de Kant, relève d'une *éthique déontologique* qui s'interroge sur les conditions de validité prescriptive des commandements moraux, amenant l'auteur à fonder un « authentique respect de la nature » sur « la capacité de chaque agent », par delà l'intérêt qu'il peut avoir à accomplir son devoir, « à universaliser les normes de son action »³⁹. Ainsi, par étapes successives, à travers la multiplication des instances-sources de valorisation, l'extension de la sphère morale conduit la subjectivité du sujet « à s'éroder » et à abandonner l'assomption de sa souveraineté absolue.

Par ailleurs, le lien étroit entre la réflexion théorique et la pressante actualité de son objet conduit cette éthique environnementale à se penser également comme une pratique, visant notamment à éclairer les décisions politiques. D'où la hantise de l'inefficacité spéculative et l'avènement, au sein de l'éthique environnementale, de formes diverses du « pragmatisme écologique » inspiré de différents courants de la sémio-pragmatique amé-

ricaine (Peirce, Dewey). On y trouve par exemple les débats sur le concept d'utilité: « l'utile », d'un côté, entre dans des programmes d'usage abusivement rapportés au seul agent humain et à sa quête des biens de consommation. Mais d'autre part, l'utile prend place également dans la programmation de la nature elle-même, et de nombreux biens de consommation résultent de ces programmes qui s'effectuent pourtant indépendamment de leur visée. Ce sont ces services écologiques fournis par la nature, comme la pollinisation, le recyclage, les diverses formes de régulation. C'est à leur niveau, et à l'écart du débat entre anthropocentrisme et non-anthropocentrisme, que se formerait le lieu de considérabilité morale des entités de la nature, autonomes dans la construction de leur sens et de leurs valeurs. Cet exemple le montre, l'éthique est descendue dans les formants du monde naturel, compris comme sémiotique cette fois, et elle est alors susceptible d'entrer dans des processus de narration.

5. Du péché spirituel au péché environnemental

Or, à propos de cette régulation simultanément narrative et morale des problèmes environnementaux, nous voudrions pour finir souligner un parcours narratif dont la syntaxe même nous rapproche de ce qu'on a observé à propos du marché des indulgences. Il s'agit du parcours de l'*agent de la faute* par excellence dans le monde actuel. Nous appelons « agent de la faute » ces « émissions anthropiques agrégées, exprimées en équivalent-dioxyde de carbone, de gaz à effet de serre » (Protocole de Kyoto).

Passons sur les calculs, évidemment complexes, pour l'établissement des quotas de CO₂ que les parties signataires s'engageaient à faire diminuer d'un certain pourcentage entre 2008 et 2012. On lit (paragraphe 10, article 3): « Toute unité de réduction des émissions, ou toute fraction d'une quantité attribuée, qu'une Partie acquiert auprès d'une autre Partie conformément aux dispositions des articles 6 ou 17 est ajoutée à la quantité attribuée à la Partie qui procède à l'acquisition. » Que disent donc les dispositions des articles 6 ou 17 ? « Article 6. § 1. Afin de remplir ses engagements au titre de l'article 3, toute Partie peut céder à toute autre Partie ayant le même statut, ou acquérir auprès d'elle, des unités de réduction des émissions découlant de projets visant à réduire les émissions anthropiques par les sources ou à renforcer les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre dans tout secteur de l'économie. » Et « Article 17. (...) Les Parties visées à l'annexe B peuvent partici-

per à des échanges de droits d'émissions aux fins de remplir leurs engagements au titre de l'article 3. Tout échange de ce type vient en complément des mesures prises au niveau national pour remplir les engagements chiffrés de limitation et de réduction des émissions prévus dans cet article. »

L'engagement de la Partie signataire de réduire, au prix d'épreuves considérables, son taux d'émissions équivaut bien à la séquence de « satisfaction » du pénitent. L'agent de la faute est identifié, mesuré et quantifié et ceux qui ne peuvent parvenir à la totale réalisation de leurs engagements peuvent voir leurs épreuves de la « satisfaction » soulagées par l'achat d'autres agents disponibles sur le marché, dont la valence est alors inversée et qui fonctionnent comme des indulgences en assurant à la Partie pécheresse le « rachat », au sens spirituel cette fois. Ces agents, devenus aussi abstraits que les mérites des saints, sont puisés dans un stock, dans un surplus de ces valeurs qu'une Partie particulièrement méritante a réussi à économiser ayant atteint et dépassé le taux de ses engagements. Et la rédemption de la faute peut alors circuler, s'inscrire dans la syntaxe des transferts, devenir un acteur éthique à part entière.

C'est ainsi, nous semble-t-il, que les règles de l'échange des équivalents-dioxydes de carbone dans le protocole de Kyoto sont soumises à une syntaxe sinon identique, du moins formellement comparable à celle des indulgences. Elle opère comme un programme narratif d'usage afin que s'accomplisse le programme aspectuel de base: le développement durable.

Conclusion

Les exemples analysés cherchaient à répondre à la question: comment l'aspectualité du « durable » se trouve-t-elle érigée en idéologie ? Les différences culturelles et temporelles entre ces exemples ont permis d'esquisser puis de consolider une réponse: la narrativisation des intangibles, leur entrée dans le concert narratif des actants et des valeurs négociables. Le toucher des écrouelles des rois de France et d'Angleterre, le commerce des indulgences, les interrogations des éthiciens de l'environnement et les techniques de régulation de l'agent du mal planétaire ont ceci de commun qu'ils ramènent la visée éthique et la norme morale au rang de la circulation des objets de valeur les plus triviaux. L'éthicité se trouve ainsi définie comme une modalisation et partant, comme un actant dans le discours. Peut-on conclure des seuls cas examinés qu'ils révèlent un imaginaire commun et relèvent d'un même ordre de rationa-

lité ? Un peu comme la prosopopée qui fait parler les abstractions ou les objets inanimés en leur donnant un semblant de vie, la narrativisation de la conscience morale rendrait sensible les intangibles et, par les jeux complexes et dynamiques de cette narrativité, elle leur assurerait une présence dans le commerce social. Ce déplacement et cette internalisation narrative expliqueraient que le *durable* puisse, en lui-même, devenir un objet axiologique mobilisateur.

Notes

- 1 « Sustainable development (SD) is a process for meeting human development goals while sustaining the ability of natural systems to continue to provide the natural resources and ecosystem services upon which the economy and society depend. » *Wikipedia*, entrée « Sustainable Development » (la traduction est nôtre).
- 2 « Sustainable development ties together concern for the carrying capacity of natural systems with the social, political, and economic challenges faced by humanity. », *Idem* (Le développement soutenable associe étroitement la préoccupation touchant la capacité d'exploitation des systèmes naturels et les défis sociaux, politiques et économiques auxquels l'humanité fait face. *Trad. nôtre*).
- 3 Nous renvoyons à DUPUY (2002)
- 4 Nous considérons la « perspective » comme une contrainte première de l'énonciation, inhérente à toute sémiuse (la perspective monofocale de la peinture figurative depuis la Renaissance n'est qu'une variable culturelle de cette contrainte; la perspective narrative imposée par la textualisation en est une autre). La perspective se spécifie, du côté du sujet, par le « point de vue » (sensoriel, cognitif, etc.) et, du côté de l'objet, par la « focalisation » (cf. les « plans » au cinéma).
- 5 A. J. GREIMAS et J. FONTANILLE, « Présentation » in FONTANILLE (1991: 5).
- 6 *Ibid.*, p. 16.
- 7 *Ibid.*, p. 112.
- 8 GREIMAS (1987: 96).
- 9 *Ibid.*, p. 87.
- 10 ZILBERBERG (2006: 12).
- 11 L'idéologie étant comprise dans son acception sémiotique traditionnelle: elle est à l'axiologie ce que le syntagmatique est au paradigmatique: une mise en ordre de marche narrativisée d'un paradigme axiologique.
- 12 Erik Bertin, Communication au congrès de l'Association Française de Sémiotique (AFS), Université de Luxembourg, juillet 2015. Communication disponible sur le site de l'AFS, dans les Actes du congrès (2016).
- 13 Les Geeks sont des passionnés d'informatique qui ont en partage la culture technologique et l'imaginaire qu'elle promeut (science-fiction, fantastique, etc.). Le monde Geek constitue typiquement une « forme de vie » au sens sémiotique du terme.
- 14 DUPUY (2002).
- 15 *Ibid.*, p. 81.
- 16 *Ibid.*, p. 83.
- 17 *Ibid.*, p. 89.
- 18 JONAS (1995).

- 19 Ce « principe responsabilité » s'exprime sous la forme d'un impératif catégorique: « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » et « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. » (cité par C. Neubauer, « Hans Jonas: éthique de l'environnement et principe de responsabilité », site Internet de *Eco Rev'*, Revue Critique d'Ecologie Politique, 2006: 1)
- 20 Cf. Henri Bergson, cité par J.-P. Dupuy, dans *Pour un catastrophisme éclairé, op. cit.* La catastrophe a un statut épistémique ambigu, on n'y croit pas tout en sachant qu'elle va se produire. Ainsi, à propos de la guerre 14-18, avant qu'elle éclate, elle apparaissait à Bergson « tout à la fois comme probable et comme impossible »; cette « idée complexe et contradictoire qui persista jusqu'à la date fatale » (cité par DUPUY 2002: 86-87). Et lorsque l'événement se produit, il intègre instantanément l'ordre normal des choses, il entre dans le « mobilier ontologique » du monde: « Qui aurait cru qu'une éventualité aussi formidable pût faire son entrée dans le réel avec aussi peu d'embarras ? Cette impression de facilité dominait tout. » (H. Bergson, cité par DUPUY 2002: 85).
- 21 « Ethique et sémiotique II: exercices pratiques », Séminaire intersémiotique de Paris, année 2007-2008, Paris IV-Sorbonne et IUF.
- 22 DORRA (ici même, p. 25).
- 23 BLOCH (1961).
- 24 LUTHER (1517 : 133-143 et 1518 : 145-152).
- 25 Pour aborder ces questions, nous prenons essentiellement appui sur une anthologie de textes philosophiques anglo-saxons publiée par AFEISSA (2007). Il s'agit d'une réunion de textes fondateurs de l'éthique environnementale: discussion sur les questions de la considérabilité morale, sur les rapports entre biocentrisme, écocentrisme et valeur, sur les rapports entre éthique et pratique, à travers le « pragmatisme écologique ».
- 26 D'ailleurs, Lazare est bien le seul à avoir été ressuscité par Jésus (on peut penser aux pèlerins de Lourdes encore aujourd'hui...).
- 27 VALÉRY (1974: 618).
- 28 *Ibid.*, p. 711.
- 29 LUTHER (1517: XXII).
- 30 *Ibid.*, « Controverse destinée à montrer la vertu des indulgences. Les Quatre-vingt-quinze thèses » (1517) et « Sermon sur les indulgences et la grâce » (1518), in LUTHER, *Œuvres*, op. cit.
- 31 *Ibid.*, « Sermon », p. 147
- 32 *Ibid.*, « Sermon », p. 148 (Nous soulignons).
- 33 Marc Lienhard, éditeur des œuvres de Luther, *op. cit.*, p. XXII.
- 34 AFEISSA (2007).
- 35 *Ibid.*, « Préface », p. 7.
- 36 Paul Crutzen, in *Le Monde*, 9 janvier 2008.
- 37 AFEISSA (2007: 9-10).
- 38 Cf. à ce sujet, parmi les nombreux travaux, l'ouvrage de référence DESCOLA (2005) et CALAME (2015).
- 39 *Ibid.*, p. 100.

Bibliographie

- AFEISSA, HACHIM STÉPHANE (ÉD.)
 (2007) *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Paris, Vrin.
- BLOCH, MARC
 [1923] *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Armand Colin, (1961).
- CALAME, CLAUDE
 (2015) *Avenir de la planète & urgence climatique. Au-delà de l'opposition nature/culture*, Lausanne, Lignes.
- DESCOLA, PHILIPPE
 (2005) *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- DORRA, RAÛL
 (2015) « Alteridad y proximidad: para una semiótica del cuidado », Conférence au XXXVI^e Colloque International d'Albi. Médiations Sémiotiques, « Formes de vie et modes d'existences durables », ici-même, p. 25.
- DUPUY, JEAN-PIERRE
 (2002) *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.
- FONTANILLE, JACQUES (ÉD.)
 (1991) *Le discours aspectualisé*, Limoges, Pulim/Benjamin.
- GREIMAS, A. J. & COURTÈS, J.
 (1979) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
 (1987) *De l'imperfection*, Périgueux, Pierre Fanlac.
- JONAS, HANS
 [1979] *Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Flammarion, (1995).
- LUTHER, MARTIN
 [1517] « Controverse destinée à montrer la vertu des indulgences. Les Quatre-vingt-quinze thèses » in *Œuvres, T. I*, Paris, Gallimard, (1999)
 [1518] « Sermon sur les indulgences et la grâce », in *Œuvres, T. I*, Paris, Gallimard, (1999).
- SERRES, MICHEL
 (1992) *Le contrat naturel*, Paris, Flammarion.
- VALÉRY, PAUL
 (1974) *Cahiers, T. II*, Paris, Gallimard.
- ZILBERBERG, CLAUDE
 (2006) *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges.
 (2012) *La structure tensive*, Liège, Presses universitaires de Liège.